

Direction de l'enfance et de l'éducation

Dossier d'inscription à l'école et aux services périscolaires à Strasbourg Année scolaire 2026/2027

Tous les champs sont obligatoires, sauf ceux en *italique*.

Cadre réservé à l'administration

Inscription à l'école

Enfant à inscrire

☐ Maternelle ☐ Élémentaire

Nom :

Adresse :

Prénom :

.....

Date de naissance :

Code postal :

Lieu de naissance :

Ville :

Sexe : ☐ féminin ☐ masculin

Personnes habitant avec l'enfant

Parent ou représentant-e 1

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Personne morale
☐ Autorité parentale sur l'enfant ci-dessus

Nom :

Nom de naissance :

Prénom :

Courriel :

Tél portable personnel :

Tél du domicile :

Tél professionnel :

Parent ou représentant-e 2

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Personne morale
☐ Autorité parentale sur l'enfant ci-dessus

Nom :

Nom de naissance :

Prénom :

Courriel :

Tél portable personnel :

Tél du domicile :

Tél professionnel :

Courriel utilisé pour l'accès au Kiosque Famille ? ☐ Représentant-e 1 ou ☐ Représentant-e 2

Situation familiale

☐ Marié-e ☐ Vie maritale ou PACS ☐ Divorcé-e ou séparé-e ☐ Célibataire / Veuf·ve

En cas de séparation : père/mère n’habitant pas avec l’enfant

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Personne morale ☐ Autorité parentale sur l’enfant ci-dessus

Nom :

Nom de naissance :

Prénom :

Tél portable personnel :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Tél du domicile :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Tél professionnel :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Courriel :

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Pièces justificatives obligatoires pour l’inscription à l’école

- **Livret de famille (pages parents et enfant) ou Acte de naissance**
- **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois (facture d’électricité, gaz, eau, box internet ou téléphone fixe)
- Pour les parents séparés/divorcés : **Attestation de résidence d’un enfant de parents séparés**

Inscription aux services périscolaires municipaux

Services proposés

- Accueil du matin et du soir de l'école maternelle : 7h45-8h30 / 16h30-18h15
- Cantine scolaire

Pour toute information concernant l'accueil de loisirs maternel (mercredis et vacances), consultez la page www.strasbourg.eu/accueils-loisirs-mercredi-vacances-maternelle

Inscription à l'accueil périscolaire de l'école maternelle

☐ Je souhaite inscrire mon enfant à l'accueil du matin et/ou du soir

- **Inscription = facturation** : forfait mensuel, même si l'enfant ne vient pas.

Pour les enfants en école élémentaire : contactez directement les associations pour l'accueil du matin et du soir.

Liste consultable sur www.strasbourg.eu/accueil-periscolaire-loisirs-elementaire (liste non-exhaustive).

Inscription à la cantine scolaire

☐ Je souhaite inscrire mon enfant à la cantine.

Je coche la catégorie de repas (un seul choix possible)

☐ **Standard**

☐ **Standard sans porc** : catégorie de repas non proposée pour les écoles :

- maternelles : Langevin et Wurtz

☐ **Halal** : catégorie de repas non proposée pour les écoles :

- maternelles : Jean Mentelin, Krimmeri, Lezay-Marnésia, Reuss, Rosa Parks
- élémentaires : Catherine, Jean Mentelin, Krimmeri, Langevin, Marguerite Perey, Reuss 1 et 2, Rosa Parks, Wurtz

☐ **Végétarien** : catégorie de repas remplacée par un repas « sans viande » pouvant contenir du poisson pour les écoles :

- maternelles : Jean Mentelin, Krimmeri, Lezay-Marnésia, Reuss, Rosa Parks
- élémentaires : Catherine, Jean Mentelin, Krimmeri, Langevin, Marguerite Perey, Reuss 1 et 2, Rosa Parks, Wurtz

Réservation en ligne des repas sur kiosque-famille.strasbourg.eu

Un code famille vous sera transmis une fois l'inscription de votre enfant enregistrée.

- Lors de la réservation en ligne, pensez à consulter la synthèse des réservations
- À défaut de réservation, vous vous exposez à des tarifs avec majoration (tarif doublé)

Pièces justificatives pour l'inscription aux services périscolaires

- **Fiche sanitaire** complétée et signée ou à compléter sur le Kiosque Famille
- **Pour une première inscription : certificat médical** indiquant que votre enfant est à jour des vaccins obligatoires.
- **Justificatif d'activité** (uniquement pour l'accueil périscolaire maternel) du ou des représentant-es habitant avec l'enfant : fiche de paie, attestation de formation ou de recherche d'emploi de moins de 3 mois
- **Pour un enfant en résidence alternée** : possibilité de mettre en place un calendrier alterné de réservation des repas et de choisir le type de facturation retenue (à télécharger sur [Strasbourg.eu](https://strasbourg.eu))

Tarification et facturation

Redevable des factures (un seul choix possible pour la famille)

☐ Parent ou représentant-e 1 ☐ Parent ou représentant-e 2

☐ Autre (préciser le nom/prénom, adresse et courriel) :

Nom et prénom :

Courriel :

Adresse postale :

Date de naissance du redevable des factures (obligatoire) :

En cas d'impayés :

- La ville de Strasbourg diffèrera ou suspendra l'admission à tous les services périscolaires.
- Le Trésor Public engagera des poursuites à l'encontre du redevable des factures.

Tarification : pour bénéficier de la tarification solidaire, vous devez impérativement fournir soit :

- Copie de votre **Avis d'imposition** précisant votre numéro fiscal de référence,
- **Attestation de Quotient Familial Unique** à demander sur www.strasbourg.eu/tarification-solidaire

Dans le cadre d'une convention avec la DGFIP, la ville de Strasbourg peut récupérer votre Quotient Familial Unique automatiquement.

☐ J'autorise la ville de Strasbourg à récupérer mon Quotient Familial Unique à l'aide de mon numéro fiscal de référence auprès de la Direction Générale des Finances Publiques en septembre de chaque année scolaire

☐ Je ne souhaite pas transmettre mon quotient familial ou ma copie d'avis d'imposition indiquant mon numéro fiscal de référence et le tarif maximal me sera donc appliqué.

L'absence de choix vaudra refus de votre part et le tarif maximal vous sera donc appliqué.

Autorisations et engagements

Personnes autorisées à chercher l'enfant (hors parents) :

Nom Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone

Assurance

Je soussigné-e, certifie avoir souscrit un contrat d'assurance en responsabilité civile pour mon enfant dans le cadre des activités périscolaires et extra-scolaires.

Engagements

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués.

Je m'engage à signaler obligatoirement par mail inscriptionscolaire@strasbourg.eu au Service des Inscriptions et de la Scolarité (SIS) de la ville de Strasbourg :

- toute désinscription définitive pour l'année scolaire en cours : cantine et/ou accueil périscolaire maternel (APM)
- tout changement d'inscription et de situation de mon enfant (déménagement, inscription dans une école privée ou une école publique d'une autre commune, etc.)

En cas de non-signalement de ces changements, je m'engage à payer l'ensemble des factures pour la période considérée, et ce jusqu'à la prise en compte par le SIS de ma demande écrite de radiation à ces services périscolaires.

Signature et envoi du dossier

Tout usage délibéré de faux est puni par la loi et passible de peines prévues par le Code pénal.

Je déclare avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement des services municipaux : Guide des inscriptions, Règlement intérieur des services périscolaires et Arrêté tarifaire en vigueur consultables sur

www.strasbourg.eu/enfance-education

Je certifie sur l'honneur être à jour de mes règlements.

Strasbourg, le / /

Signature des parents ou représentant-es légaux

Parent ou représentant-e 1

Parent ou représentant-e 2

Redevable des factures (obligatoire)

Rappel : en vertu de l'article 375-2 du Code civil, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre quand il fait un acte usuel de l'autorité parentale. L'inscription scolaire constitue un acte usuel.

Dossier à retourner

- **Par courrier** Ville et Eurométropole de Strasbourg
Direction de l'enfance et de l'éducation / SIS
1 Parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cedex
 - **En mairie de quartier ou au Centre Administratif**
 - **Peut-être saisi en ligne sur : www.strasbourg.eu/inscription-enfant**
- Pour plus d'informations www.strasbourg.eu/enfance-education**

Accès aux fichiers

Les informations recueillies dans ce formulaire sont destinées aux services et élus concernés de la ville de Strasbourg, aux services de l'Éducation nationale, de la recette des finances et de la CAF. Elles sont recueillies dans le but de procéder à l'inscription scolaire et/ou périscolaire de votre enfant ainsi que de transmettre des informations liées à la vie de l'enfant à l'école. Ce traitement repose sur des obligations légales. Afin de rendre le service attendu, tous les champs sont obligatoires, sauf ceux en italique.

Vos données seront conservées dans notre base active pendant une durée de 6 ans, à compter de la dernière inscription de votre enfant.

Dans ce contexte et conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou d'opposition pour motifs légitimes aux informations qui vous concernent et que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier à Délégation à la Protection des Données (DPD), Ville et Eurométropole de Strasbourg, 1 parc de l'Étoile, 67076 Strasbourg Cedex ou par courriel à

dpo@strasbourg.eu

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Fiche sanitaire (à ne compléter qu'en cas d'inscription à un ou plusieurs services périscolaires)

Enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Sexe : ☐ féminin ☐ masculin

Ecole fréquentée :

☐ Maternelle ☐ Élémentaire

Coordonnées des parents ou représentants légaux

1 - Nom et prénom

Adresse

Tél du domicile :

Tél portable personnel :

Tél professionnel :

2 - Nom et prénom

Adresse

Tél du domicile :

Tél portable personnel :

Tél professionnel :

Autres personnes à contacter en cas d'urgence

1 - Nom et prénom

Adresse

Tél du domicile :

Tél portable personnel :

Tél professionnel :

2 - Nom et prénom

Adresse

Tél du domicile :

Tél portable personnel :

Tél professionnel :

Renseignements médicaux

Joindre obligatoirement, uniquement en cas de première inscription à un service périscolaire, une attestation médicale précisant que l'enfant est à jour de ses obligations vaccinales.

Port de : ☐ lentilles ☐ lunettes

☐ prothèses auditives

☐ prothèses dentaires

☐ allergies médicamenteuses, préciser

☐ contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives, préciser

☐ autres, préciser

Santé de l'enfant - Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.)

Votre enfant présente un problème de santé :

☐ Allergie(s) ou intolérance(s) alimentaire(s) médicalement... justifiée(s) par un médecin

Préciser

☐ Asthme

☐ Autre problème de santé / antécédents médicaux

Préciser

☐ En situation de handicap, bénéficiaire de l'AAEH (joindre une copie de l'attestation d'attribution de l'AAEH)

Vous avez coché une des cases ci-dessus ?

Pour mettre en place ou renouveler un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :

1. Prendre connaissance des informations et des supports à fournir à votre médecin traitant et au médecin scolaire, téléchargeables en ligne sur www.strasbourg.eu/sante-ecole
2. Contacter votre médecin traitant pour élaborer ou renouveler le PAI.
3. Contacter le service de la santé scolaire (03.68.98.51.28) pour finaliser le PAI et formaliser l'accueil de votre enfant.

Veuillez préciser :

☐ Mise en place d'un nouveau PAI

☐ Renouvellement du PAI

Le PAI établi préconise-t-il que l'enfant ramène un panier repas ? ☐ Oui ☐ Non

Je soussigné(e),.....représentant légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche. Je m'engage à informer la Direction de l'enfance et de l'éducation de toute modification relative à mes coordonnées ou à l'état de santé de mon enfant pouvant intervenir en cours d'année.

Joindre obligatoirement, uniquement en cas de première inscription à un service périscolaire, une attestation médicale précisant que l'enfant est à jour de ses obligations vaccinales.

A....., le

--	--

 /

--	--

 /

--	--	--	--

Signature